

ASSAR - VAN ELEWYCK Christine

De: VAN WIELE Cédric <Cedric.VANWIELE@cspo.be>
Envoyé: mardi 9 mai 2023 11:21
À: Karlien Verbert; Amandine Buttin; ASSAR - QUERTINMONT Pierre-Michel; ASSAR - VAN ELEWYCK Christine
Cc: Thomas Hoenig; ASSAR - MASSA Jean; ARNOULD Christophe; RIGOT Emmanuel; sylvie.majkut
Objet: TR: CSPO Nouvel hôpital site Louvrance : Besoin de l'avis des compagnies distributrices pour le dépôt de notre permis unique

Bonjour

Vous trouverez ci-dessous la confirmation de la régie électrique de Wavre sur la faisabilité de notre projet.
Mr Le Bussy (Directeur général REW) confirme par ce mail la possibilité de raccorder l'ensemble de notre site sur leur réseau.

Bien à vous
Cédric



Cédric VAN WIELE

Département Techniques & Facilities

Chef de Département

CLINIQUE SAINT-PIERRE

Avenue Reine Fabiola 9

1340 OTTIGNIES

cedric.vanwiele@cspo.be

+32 (10) 43 66 90

Demandes d'intervention en interne : <http://archibus:8080/archibus/login.axvw>

Dispatching technique : +32 (10) 43 73 03 secretariat.technique@cspo.be

De : Roger Le Bussy <roger.lebussy@grdwavre.be>

Envoyé : lundi 8 mai 2023 15:26

À : VAN WIELE Cédric <Cedric.VANWIELE@cspo.be>; Emmanuel Dehon <emmanuel.dehon@grdwavre.be>; Christophe Devroye <christophe.devroye@grdwavre.be>

Objet : RE: CSPO Nouvel hôpital site Louvrance : Besoin de l'avis des compagnies distributrices pour le dépôt de notre permis unique

Attention: Ceci est un courriel extérieur à la clinique . Soyez extrêmement vigilant en ouvrant les pièces jointes. En cas de doute, appuyez sur Ctrl + Alt + F et transférez le courriel original à l'équipe sécurité : securite.it@cspo.be. Merci pour votre vigilance.

Monsieur Van Wiele,

Je me permets de rectifier le 003.12 du PV de réunion impétrants 003 du 23.02.2023.

Contrairement à ce qui est annoncé la construction d'une cabine moyenne tension en sous-sol n'est pas autorisé par le C2/112 et REW.

L'accès direct par véhicule doit être garanti 24h/24h. La porte d'accès d' donne directement vers l'extérieur avec barre antipanique.

Nous profitons de la présente pour vous confirmer la possibilité de raccorder le projet de l'hôpital et ses annexes (crèche, ancien Domaine des blés) sur notre réseau.

Nous retenons que vos besoins actuels sont évalués à :

- 630 kVA pour la phase chantier raccordé en moyenne tension sur le câble de 25² depuis la cabine Louvrance. Timing 2025 pour le chantier général,
- 14 000 MWh/an pour la clinique avec une puissance instantanée de 7MW
- Production des panneaux solaires sera de 2460 MWh/an, avec une autoconsommation de 95%.
- L'alimentation de la clinique sera réalisée sur une boucle du réseau de distribution moyenne tension en liaison avec les 2 postes HT différents.

Cordialement,



De : VAN WIELE Cédric <Cedric.VANWIELE@cspo.be>

Envoyé : mardi 25 avril 2023 10:55

À : Emmanuel Dehon <emmanuel.dehon@grdwavre.be>

Cc : Roger Le Bussy <roger.lebussy@grdwavre.be>

Objet : CSPO Nouvel hôpital site Louvrance : Besoin de l'avis des compagnies distributrices pour le dépôt de notre permis unique

Bonjour Mr Dehon,

Dans le cadre du dépôt de notre permis unique pour notre nouvel hôpital CSPO sur le site de Louvrance, nous avons besoin de l'avis des compagnies distributrices sur la faisabilité de notre projet.

Pourriez-vous donc nous fournir un courrier (ou mail) confirmant la possibilité du raccordement de notre hôpital sur votre réseau.

Il est clair qu'à ce stade, il y a encore beaucoup de points techniques à confirmer et à discuter entre nous mais à ce stade, nous avons juste besoin de ce document pour pouvoir déposer notre demande de permis.

Vous trouverez ci-joint le rapport de la réunion de ce début d'année. Je vous ai envoyé un lien WETRANSFER avec les plans du site, de la power house, les passages impétrants prévus et des coupes de la voirie et de la power house.

N'hésitez pas à me contacter si vous avez besoin d'autres informations et/ou plans.

D'avance merci

Bien à vous

Cédric Van Wiele



Cédric VAN WIELE

Département Techniques & Facilities

Chef de Département

CLINIQUE SAINT-PIERRE

Avenue Reine Fabiola 9

1340 OTTIGNIES

cedric.vanwiele@cspo.be

+32 (10) 43 66 90

Demandes d'intervention en interne : <http://archibus:8080/archibus/login.axvw>

Dispatching technique : +32 (10) 43 73 03 secretariat.technique@cspo.be



Ingenium nv
Nieuwe Sint-Annadreef 23,
8200 Brugge
Tel. +32 (0)50 40 45 30
info@ingenium.be
www.ingenium.be

RPR Brugge
BTW BE 0436.815.150
KBC 474-7103471-04
ISO 9001:2008

Projet: CSPO Nouvelle Clinique	Date: 16/11/2023
Saint Pierre Ottignies	Numéro rapport: 20231116_PST_PV
Dossier: 20029.002	

	<i>ent.</i>	<i>présence</i>	<i>e-mail</i>
CSPO			
Christophe Arnould	CSPO	o	Christophe.arnould@cspo.be
Emmanuel Rigot	CSPO	X	Emmanuel.rigot@cspo.be
Cédric Van Wiele	CSPO	X	Cedric.vanwiele@cspo.be
Sylvie Majkut	CSPO	X	Sylvie.majkut@cspo.be
INGENIUM			
Amandine Buttin	ING	X	amandine.buttin@ingenium.be
ASSAR			
Pierre-Michel Quertinmont	ASS	X	pqe@assar.com
Philippe Gérard	ASS	X	pqe@assar.com
Sébastien Berlier	ASS	X	sbe@assar.com
GREISCH			
Renaud Van Kerckhove	GRE	O	rvankerckhove@greisch.com
SEMACO			
Jean Claude Gierkens	SEM	X	gierkens@semaco.com
REW			
Christophe Devroye	REW	X	Christophe.devroye@grdwavre.be
Roger Le Bussy	REW	O	Roger.lebussy@grdwavre.be
Olivier De Saedeleer	REW	O	Olivier.desaedeleer@grdwavre.be
Paul Huens	REW	X	Paul.huens@grdwavre.be
INBW			
Dominique Verlaine	INBW	O	Dominique.verlaine@inbw.be
Thierry Wauthier	INBW	X	Thierry.wauthier@inbw.be
ORES			
Arnaud Liekendael	ORES	X	Arnaud.liekendael@ores.be
VOO			
Marco Casto	VOO	O	Marco.casto@staff.voo.be
SPW			
Albert Orosz	SPW	O	Albert.orosz@spw.wallonie.be
Stéphane Marbaix	SPW	O	Stephane.marbaix@spw.wallonie.be
PROXIMUS			
Pierre-Jean Desmedt	PROX	O	Pierre.jean.desmedt.ext@proximus.com
Michael Urbain	PROX	O	Michael.urbain@proximus.com
Florian Chavatte	PROX	X	Florian.chavatte@proximus.com
TELENET			
Juan Ponnet	TEL	O	Juan.ponnet@telenetgroup.be
Elia			
Veronique Delander	ELIA	X	Veronique.delander@elia-engineering.com

x = présent o = absent v = excusé pt = parttime présent

ORDRE DU JOUR

1. Planning
2. Introduction des impétrants
 1. Powerhouse
 2. Hôpital

PLANNING

La demande de permis a été introduite fin novembre, un complément sera introduit sous 15 jours au plus tard. La procédure démarrera après les 20 jours d'étude de complétude du dossier.

L'octroi du permis est envisagé pour le mois d'août/septembre 2025 en considérant une phase de recours.

Le début des travaux envisagé pour 2026, à affiner selon les différentes étapes administratives.

Dès que le permis sera octroyé, les travaux débiteront selon le phasage des travaux introduits dans le cadre de la demande de permis -> Implication des sociétés distributrices selon le phasage.

Phasage des travaux :

- Voir note G : gestion du chantier avec le séquençage des différentes phases (pièce jointe).
- 1ere étape : préparation de l'accès au site. Phase des travaux de terrassement. Dès le début : déplacement des impétrants car ils sont actuellement le long du chemin des charrons.
- Pour l'INBW : à première vue, le bouclage actuel est nécessaire et indispensable. On ne peut pas couper -> A confirmer
- REW : A première vue, le câble de 95² est indispensable également. On ne pourrait pas se passer le temps de l'aménagement du site.
 - > Confirmation du maintien du câble et de la conduite d'eau le temps des travaux qui est dans le chemin à venir dans la semaine.
- Les impétrants seront dans les premiers travaux à réaliser, fin des travaux prévus pour 2031.
- Zone de déviation des impétrants : beaucoup d'interactions. Proximité de la powerhouse et fondations à coordonner. Interactions avec la Sofico et l'entreprise de gros œuvre à prévoir.
- Proximus : Câble de cuivre qui arrive au début du chemin des charrons et traverse la N25. Proximus n'a rien à déplacer. Il y a lieu de savoir si le câble cuivre gêne pour la 1ere partie des travaux au niveau de la sortie de la N25.

INTRODUCTION DES IMPÉTRANTS

1. Powerhouse

On prévoit une arrivée au niveau du plafond de la powerhouse et une descente dans le local, puis soit la création de caniveau au niveau du sol via muret. Il est envisageable de mettre les équipements sur des socles. Demande REW et INBW : L'arrivée des câbles doit se faire par le dessus pour pouvoir respecter l'enfouissement aux alentours d'1m20 sans la chambre d'introduction.

Si on arrive en ligne droite, on sera à 1m80 de profondeur. Accord INBW et REW pour être plus profond si pose des fourreaux de diamètre suffisant entre powerhouse et tranchée commune. Niveau piste cyclable / bas du plafond : environ 1m20. Cette profondeur est acceptable pour autant que tout soit bien gagné. Uniquement la descente pour arriver vers le local technique Tranchée : 1m20. Introduction : 1m70/1m80. A droite de la piste cyclable : 2m50 : éviter les montées descentes. Compromis à trouver entre le niveau fond de tranchée et l'introduction dans la powerhouse. Il faut partir du niveau du fond de la tranchée commune pour rejoindre la powerhouse (le fourreau arriverait juste en dessous du plafond des locaux techniques) car le système de chicane risque de poser problème au niveau de la mise en œuvre. Pour l'eau et l'électricité, les introductions se feraient au même endroit, tranchée commune.

TO DO ASS/ING : Adapter le plan pour enlever la chicane, prévoir une vue en coupe + une vue en plan en indiquant les niveaux. Point d'attention : câble 630², rayon de courbure assez important.

Dimensions local eau : REW fournira les dimensions des cellules pour qu'on puisse recalculer l'espace disponible pour le local eau. INBW souhaite qu'on revienne à la dimension 2*3*2.5m. Si pas possible, envoyer le plan précis du local pour que l'INBW teste une implantation.

Accès au bâtiment 24h/24h : site libre. La porte donne sur une cour ouverte. Possibilité de se garer entre l'hôpital et la powerhouse.

Mesure transitoire (pour la réalisation des ouvrages d'art et création de la bretelle) : Caniveau technique se trouve en surface : travaux de terrassements et d'infrastructure importants. Pose des nouveaux impétrants et nouveaux câbles : doit se faire après la réalisation des tranchées. Installation de chantier se fera du côté du domaine du blé. Si on peut se passer du câble 95², on peut envisager un raccordement depuis la cabine de Vieux Sart. Ce câble peut donc être supprimé. Il faudra dévier et sécuriser ce câble. **TO DO** : Fournir une implantation souhaitée pour la cabine de chantier.

Puissance phase chantier : 630 kVA. Etude REW pour raccordement le long de la E411 pour réduire la distance entre le point de consommation et la cabine.

INBW : ligne impétrant existante dans la bretelle autoroutière : au cas où on pourrait s'en passer – rappel, c'est une conduite stratégique – quel est le timing entre le moment de désaffectation et la pose définitive en tranchée : 2 ans de battement. Discussion interne INBW concernant cette conduite et son éventuelle désaffectation le temps des travaux.

Temps nécessaire de 2 mois pour avoir une réponse quant au maintien des lignes existantes.

Il faudra trouver un cheminement temporaire commun INBW et REW pour assurer les liaisons le temps des travaux. Réseau en 630² ne sera posé qu'à la fin.

Information supplémentaire : Puissance élec en phase d'exploitation : 10 MVA

2. Hôpital

Fibres : redondance de sécurité d'alimentation pour la fibre. Introduction directe dans la salle informatique (passage le long de la powerhouse et entrée directement dans l'hôpital) et deuxième introduction via le haut. A partir de la 2ème entrée FO cheminement vers la 2ème salle informatique au 4ème étage.

Proximus : sécurisation via deux entrées : demande VHR à faire. **Account manager à contacter pour faire la demande d'introduction des deux côtés (TO DO CSPO)**. Sécurisation depuis deux réseaux séparés : bureau d'études proximus doit étudier. En bas à gauche de la N25 réseau. Semble y avoir un réseau différent au dessus. Solution technique à discuter via l'account manager pour s'assurer de la possibilité de raccord depuis les deux réseaux différents.

La deuxième entrée dans l'hôpital se fera via les tranchées pour l'évacuation (mise en place de fourreaux).

Village chantier : il faudra de l'internet, déjà présent au DDB. Il en faudra peut être plus. Fourreaux à placer pour les passages sous voiries, tracé à coordonner.

Le raccordement coté pwh devra être en service en premier. Le local au +4 est un local passif back up, le 2nd raccordement peut venir par après. Profondeur : tant qu'on est sous fourreau, pas de problème.

Gaz : cabine positionnée devant la powerhouse à l'extérieur telle que discuté.

PROCHAINES RÉUNIONS :

Discussion Rew et Inbw commune pour introduction powerhouse et déplacement des conduites existantes.

Procédures Powalco : qui est le mandataire ? A priori demande de coordination va être faite et réunion, le pilotage du chantier sera décidé. Des devis devront être réalisés lorsque le mode opératoire et la solution technique d'entrer dans la PWH sera validée, le MO devra faire une demande ferme d'offre pour pouvoir avancer.

ORES : pour l'offre définitive, il faudra transmettre la puissance réelle de consommation pour qu'ORES puisse faire son calcul de rentabilité.

Pour l'instant ORES reste sur la base historique de consommation de gaz pour ses calculs d'offres, indépendamment des politiques de moindres utilisations des énergies fossiles.

Raccordement chantier en électricité : souhaité pour début 2026. Transmettre une idée de planning.